



LE JOURNAL  
DE LA VILLE D'AVON

MAI - JUIN  
2019

n°40

# AVON

le journal

## ■ Éditorial

### Préparer l'avenir

Le budget 2019 est voté.

Pour la sixième année consécutive, il ne prévoit aucune augmentation des taux d'impôts, ni des tarifs périscolaires. Nous restons fidèles à notre engagement de ne pas alourdir davantage les charges des habitants.



Nous gardons néanmoins une politique d'investissement dynamique : ce budget prévoit le financement de la médiathèque, des pistes cyclables, du déploiement plus large des vélos électriques après le succès de l'expérimentation, de l'extension de la vidéo protection, des travaux d'entretien renforcés des écoles et de la voirie.

Pour concilier ces deux choix antinomiques, nous continuons à maîtriser le mieux possible la masse salariale, et à aller chercher les subventions extérieures. La médiathèque par exemple, ne coûtera à la ville en travaux qu'un million et demi d'euros, sur un budget de plus de trois millions d'euros. Parce que notre politique environnementale est volontariste, les vélos électriques, les pistes cyclables, seront largement co-financés par la Région.

Ainsi, à la fin du mandat qui approche, nous rendrons la ville aux habitants, moins endettée qu'elle ne l'était en 2014, sans avoir augmenté les impôts. Par habitant, la dette d'Avon est de 443 €, contre 893 € pour les communes comparables.

De quoi préparer de beaux projets pour l'avenir : la rénovation de la Maison dans la Vallée par exemple, qui commence à en avoir besoin, et la construction d'un commissariat en gare d'Avon, que je réclame depuis des années, au nom de l'équité entre Fontainebleau et Avon, au nom de l'intérêt de nos deux villes, qui ont déjà tout en partage et ne pourront se développer dans l'harmonie que par un juste équilibre entre elles des équipements et des services publics.

Faisons le pari que, pour l'État, le bon sens finira par l'emporter.

**Marie-Charlotte NOUHAUD**  
Maire d'Avon

**CUISINEZ SAIN,  
CUISINEZ MALIN**

**ATELIERS  
STANDS**

POUR PETITS ET GRANDS  
SUR INSCRIPTION

**SAMEDI 11 MAI 2019**  
**DE 10H À 17H30**  
**MAISON DANS LA VALLÉE**  
**ENTRÉE LIBRE**

Programme complet sur :

Seconde édition de ce rendez-vous familial à découvrir en page 8.





## Aviron

03/03/19 - Félicitations aux rameurs de l'ANFA Aviron qui ont obtenu la 3<sup>ème</sup> place à la Tête de Rivière de Château-Thierry (course contre la montre de 6 km).



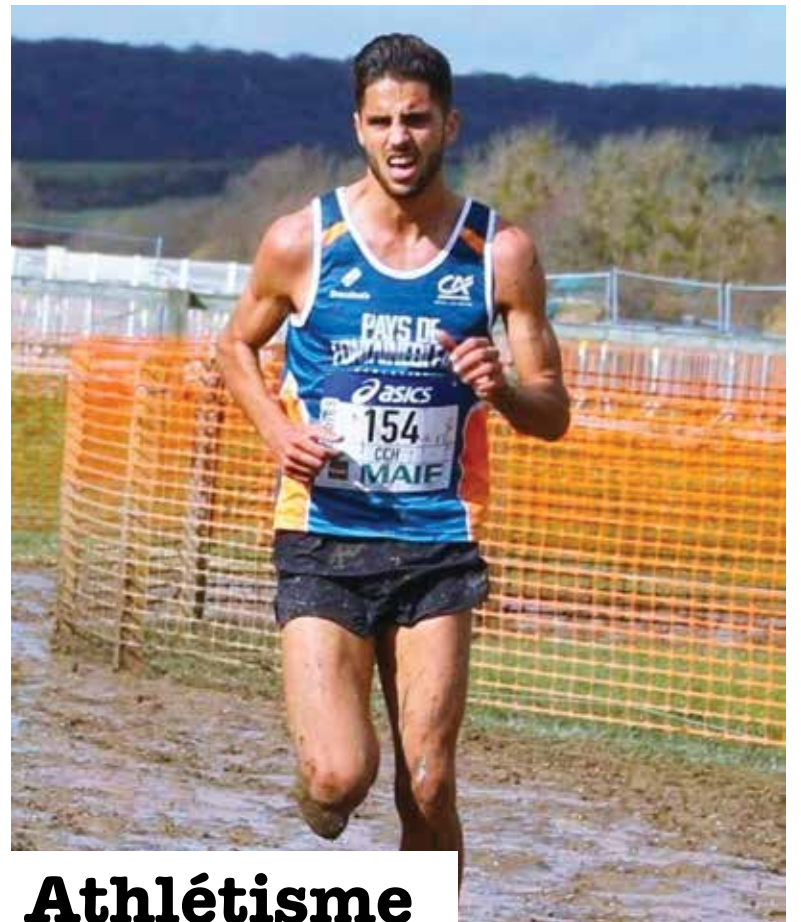
## Festival de l'enfance

14-16/03/19 - Le 5<sup>ème</sup> Festival dédié à l'enfance s'est tenu à la Maison dans la Vallée sur le thème « Grandir en toute sécurité ». Entre autres activités, les jeunes Avonnais ont eu l'occasion d'apprendre les gestes de premiers secours.



## Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre

22/03/19 - Les travaux du quartier des Yèbles de Changis commencent ! Rendez-vous dans deux ans pour découvrir ce nouveau cœur de ville, ses logements et ses commerces.



## Athlétisme

10/03/2019 - Louis Gilavert, jeune Avonnais, obtient le titre de Champion de France Espoir de cross court (4000m) et le titre de Champion de France par équipe senior (une 1<sup>ère</sup> pour son club, Pays de Fontainebleau Athlétisme). Louis détient par ailleurs le record de France Junior sur 3000 m steeple (8'38"84) depuis 2017 et prépare les sélections pour les championnats d'Europe de cette discipline.



## Intergénération

20/03/19 - Un carnaval était organisé à la Résidence Autonomie Fontenelle avec la Maison des jeunes, l'Accueil de loisirs et l'ARA (Association des Retraités Avonnais) pour célébrer le printemps.



## Voirie

15/04/19 La rue du Haut d'Avon est désormais raccordée à la route Militaire. Cet aménagement permet de désenclaver la circulation automobile dans ce quartier.



## Boulangerie Saint-Fiacre

À l'initiative des nouveaux gérants de la boulangerie Saint-Fiacre, Anaïs et Teddy Rousselot, six classes d'élèves (du CP au CE2) de l'école élémentaire de Changis ont participé, tour à tour, à une matinée découverte du métier de boulanger-pâtissier. Les enfants ont visité le commerce et ont accédé à l'espace de travail du boulanger qui leur a proposé un atelier de fabrication de baguettes de pain. Ravis, les élèves ont profité d'une collation sucrée avant de repartir avec une mini baguette.



## On prépare l'été



Les animateurs de l'Accueil de loisirs La Vallée et de la Maison des Jeunes (MDJ) ont déjà prévu les activités estivales pour les enfants et les adolescents. En juillet, le « cinéma » sera le thème principal de l'accueil de loisirs, alors qu'en août les enfants joueront aux « super-héros ». Du côté de la Maison des Jeunes, en plus des anima-

tions quotidiennes, deux séjours sont en préparation. Inscriptions à l'Accueil de loisirs durant le mois de mai en mairie et sur le portail Famille. Informations au 01 60 71 20 00. Inscriptions à la MDJ sur place, au début des vacances. Informations au 01 64 69 07 65.

## Chantiers citoyens



Pendant les vacances scolaires, les jeunes de la ville âgés de 16 à 22 ans peuvent participer à divers travaux manuels dont les objectifs sont l'autonomie et le développement personnel. Durant une semaine, par groupes de huit personnes, des « chantiers citoyens » sont organisés par les services techniques de la commune et

les services administratifs, coordonnés par la Maison des Jeunes (MDJ). Si vous êtes intéressé(e) par les chantiers du mois de juillet, dont les missions concerneront le parc de Bel Ebat, inscrivez-vous en retirant un dossier en mairie ou à la MDJ. **Les 16-17 ans seront accueillis du 8 au 12/7 et les 18-22 ans du 15 au 19/7.** Une ré-

tribution est prévue, dont la forme dépend du projet personnel de chaque jeune (chèques vacances, chèques multi-enseignes pour acheter un ordinateur par exemple, aide financière au BAFA ou au permis de conduire). Renseignements au 01 64 69 07 65.

## Les Avonnais ont du Cœur !

commune d'onneur

À la dernière Assemblée des Maires d'Ile-de-France, la ville d'Avon s'est vue décerner par l'Établissement Français du Sang le label « Commune donneur ». Ce label récompense les actions menées par la commune en faveur du don du sang. Placé sous le signe de la solidarité et de la générosité, il aide aussi à sensibiliser le public à

la question importante de la santé publique. Avon a reçu deux cœurs : un pour la collecte qu'elle facilite et un cœur pour la communication qu'elle met en place autour de cette action. Merci à tous les donateurs avonnais !

Prochaine collecte : samedi 15 juin de 10h30 à 16h à la salle Léon Béra (Butte-Montceau).

## Seniors en vacances

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) travaille en partenariat avec l'ANCV pour permettre aux seniors (60 ans et +) de partir en vacances à tarif préférentiel. Les deux séjours prévus en 2019 ont pour destinations le Finistère en octobre (8j/7n) et l'Alsace en décembre (5j/4n). Des animations quotidiennes et des excursions sont prévues durant les voyages. Le CCAS aide le senior à monter son dossier et ainsi à obtenir une aide pour partir. Cette opération permet de lutter contre l'isolement : le personnel du CCAS constitue des groupes,

composés des personnes inscrites aux séjours et les fait se rencontrer avant le voyage pour favoriser les échanges. Places limitées. Informations et inscriptions au CCAS : 01 60 71 51 10 et à [aide.domicile@avon77.com](mailto:aide.domicile@avon77.com)



## Télédéclaration des revenus

À la source, chacun doit encore déclarer ses revenus pour déterminer son nouveau taux de prélèvement en fonction de l'évolution de ses revenus. Si vous n'êtes pas équipé d'un ordinateur pour télédéclarer ou que vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, les centres d'impôts vous accompagnent : des postes informatiques y sont en libre-service, des

« pas-à-pas » sont diffusés pour décrire chacune des démarches, des agents et des volontaires sont mobilisés. Plus d'informations : centre des impôts de Fontainebleau : 28 Rue d'Avon, 01 64 69 45 00. Horaires : lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30-16h, mardi et jeudi : 8h30-12h. [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



Le 2 avril dernier, en conseil municipal, les élus ont voté un budget de

**24 059 329 €** répartis

**16 490 850 €**  
en section de fonctionnement

**7 568 479 €**  
en section d'investissement

Interventions sociales et santé  
(MSAP, subvention CCAS...)

**672 480 €**  
(3% du budget)

Enseignement formation  
(écoles)

**3 398 392 €**  
(15% du budget)

Famille  
(petite enfance :  
multi-accueils, RAM)

**926 970 €**  
(4% du budget)

Services généraux  
**2 746 459 €**  
(12% du budget)

Sécurité et salubrité publique  
(police municipale)

**547 757 €**  
(2% du budget)





**Culture**  
(action culturelle, MDLV, bibliothèque, médiathèque)  
**5 835 764 €**  
(26% du budget)

**Cadre de vie**  
(voirie, espaces verts, propreté, bâtiments, ...)  
**4 202 525 €**  
(19% du budget)

**Sport et jeunesse**  
(périscolaire, centre de loisirs, maison des jeunes)  
**2 348 815 €**  
(11% du budget)

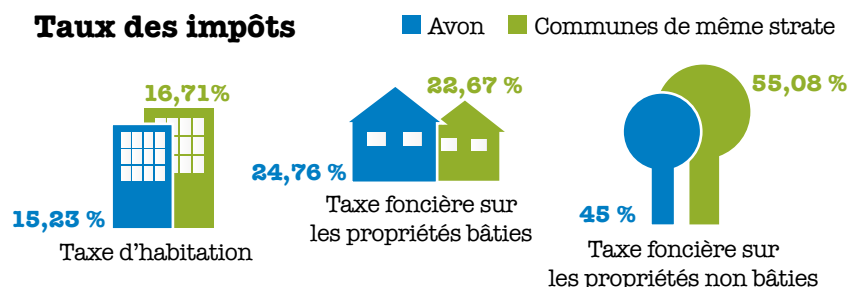
DANS LA VALLÉE

MAISON DES JEUNES

### Les taux d'imposition communaux sont stabilisés depuis 2014

Cette année encore, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition, malgré la baisse continue des dotations de l'Etat. Les taux restent inchangés depuis le début du mandat.

#### Taux des impôts



### La ville poursuit son désendettement

Au 1<sup>er</sup> janvier, la dette s'élevait à **630 954 €**.

En 2019, Avon remboursera **898 660 €** du capital et **192 908 €** d'intérêts.

L'encours de cette dette représente **443 €** par Avonnais alors qu'il est de **893 €** par habitant dans les communes de même strate.

La capacité de désendettement de la Ville est de **4,94** années. Cela signifie qu'elle est capable de rembourser le capital de sa dette en **4,94** années, grâce à son épargne.



# Action Cœur de Ville

222 communes, dont Avon et Fontainebleau, ont été retenues par le ministère de la Cohésion des Territoires pour bénéficier du plan gouvernemental « Action Cœur de Ville ».

## Le programme Action Cœur de Ville en quelques mots :

Il est l'expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires menée par le gouvernement qui entend aider les villes moyennes durant 5 années à être moteur de l'aménagement du territoire aux côtés des métropoles, en aidant au financement de leurs projets.

Le programme Action Cœur de Ville vise à :

- **faciliter et à soutenir la stratégie de redynamisation commerciale,**

- **inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes,**

- **favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.**

Le Gouvernement a mobilisé plus de 5 milliards d'euros sur 5 ans dont :



**1 milliard d'euros**  
de la Caisse des Dépôts en fonds propres et 700 M€ en prêts



**1,5 milliard d'euros**  
d'Action Logement



**1,2 milliard d'euros**  
de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

## Quels sont les objectifs ?

Fontainebleau et Avon ont choisi de travailler sur l'axe Seine-gare-château. Pour ce faire, chacune des deux communes gèrera les projets qui se développeront sur son territoire mais dans un intérêt commun.



### Favoriser un développement économique et commercial équilibré :

Diagnostiquer l'attractivité commerciale et artisanale et identifier les potentiels de développement, réhabiliter le centre commercial des Fougères, réaménager l'avenue de Valvins.

### Réhabiliter et restructurer l'habitat :

Remettre sur le marché des logements vacants, rénover le bâti de copropriétés vieillissantes et résorber l'habitat indigne. (lire encadré bas de page)

### Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine :

Mettre en œuvre le Site Patrimonial Remarquable (SPR) intercommunal qui est le classement de la forêt au patrimoine mondial de l'Unesco, développer la vidéo-protection aux entrées et sorties de ville, à la gare et auprès du collège et du lycée (2019-2020).

### Accès aux équipements et aux services publics :

Créer des équipements publics autour de la gare (ex. : crèche), mettre en place l'application mobile « Ville d'Avon » (2018) afin que les Avonnais soient connectés avec leur ville, réhabiliter la Maison des Services au Public (MSAP) située au centre commercial des Fougères.

### Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions :

Étudier la faisabilité de la création de pistes cyclables entre Fontainebleau et Avon. Proposer des vélos à assistance électrique en libre service pour favoriser l'éco-mobilité. Le succès de l'expérimentation permet le déploiement pérenne de ce dispositif sur l'ensemble de la ville dans quelques mois et de l'élargir sur le territoire de Fontainebleau, avec le pilotage de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF). Etudier comment réaménager l'espace public sur l'axe Valvins-Roosevelt (comment considérer les piétons, les cyclistes, réguler le flux de circulation, le stationnement, la visibilité des commerçants, etc ?)



## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### Débat : la grande (dés) illusion

La défiance à l'égard des élus est profonde. Si le Grand débat national lancé par le Président Macron ne répond pas à l'expression populaire, la colère l'emportera.

En effet, à quoi sert de donner la parole aux Français si cela se limite à un exercice de communication ?

A Avon, nous y sommes habitués. La Maire d'Avon nous donne un pathétique exemple de démocratie avec ses réunions (où personne ne se presse) intitulées « Rêvons Avon » : une campagne électorale financée par nos impôts et un bel exercice d'autosatisfaction du Maire.

Mais surtout, les dés sont pipés : la Maire nous demande nos rêves pour l'avenir, alors qu'elle s'est engagée auprès de l'Etat, sans même en avertir préalablement le Conseil municipal, à financer l'installation dans notre ville du commissariat qu'elle s'arrache avec le Maire de Fontainebleau.

Dans cette course à l'échalote, les Avonnais signeraient un chèque de 16 millions d'euros (sans compter le prix du terrain) pour un projet qui relève de la seule compétence de l'Etat. Rappelons que depuis 2014 les dépenses investissements sont deux fois inférieures à ce montant ! Autrement dit, la Maire gèle d'ores et déjà la capacité d'investissement de la commune sur les 10 prochaines années.

Pourquoi dès lors nous demander nos rêves ? Et qui croira qu'elle s'en préoccupe sincèrement, elle dont la gestion comptable et sans ambition ne fait rêver personne depuis cinq ans ?

**Dimitri BANDINI,**  
**Lucie PAMART,**  
**Guillaume GOY**  
Avon Autrement

La Gauche avonnaise  
[www.avonautrement.fr](http://www.avonautrement.fr/) /  
[avonautrement@gmail.com](mailto:avonautrement@gmail.com)

### ECLIPSE PARTIELLE OU TOTALE ?

Finis l'écoquartier des Yèbles de Changis, ses immeubles à énergie positive, son réseau de chaleur géothermique couplé à ceux de la Butte, des Fougères et de l'EIS, labellisé comme tel par l'Europe.

Place à Eclipse et Vice § Versa (sic sur le carton d'invitation) promoteurs immobiliers de la « gare de Fontainebleau » (sic dans La Rep) inaugurée le 22 mars dernier. Avec en prime, l'ironique et vacharde suggestion du maire de Fontainebleau de rebaptiser la rue adjacente « rue de Fontainebleau » !

En bref, Avon n'existe plus depuis 2014 et la presse locale ne se fait même plus l'écho de ce qu'elle est, sauf en quelques mots dans la rubrique « Fontainebleau et ses environs ». Pourtant, le journaliste n'a pas changé mais son stylo n'a plus rien à se mettre sous la plume. Où sont passés ses articles, bien rédigés, documentés et illustrés sur les réalisations, inaugurations et projets flamboyants, photomontages à l'appui, sur pages entières, voire la une de La République de Seine et Marne ?

Nulle part, car, médiatiquement parlant, Avon n'existe plus. Ignorée, méprisée, éclipsée, faute d'aura et de charisme de ses actuels élus, de passage espérons-le. Avon avait de l'allure, avec ses « grandes gueules » masculines comme féminines à sa tête pendant vingt ans.

Heureusement, cette éclipse peut n'être que partielle. Car des élections se profilent l'an prochain. Le temps d'éclipser l'éclipse. Et vice et versa.

**Jean-Pierre LE POULAIN**  
Maire honoraire d'Avon  
**Béatrice d'ORNANO,**  
**Louise TISSERAND, Claude DÉZERT** et **Marc LEMEREZ.**

## La loi Denormandie

Entrée en vigueur le 1er janvier, elle complète le dispositif loi Pinel déjà en place. Elle vise à rénover les logements vétustes des centres-villes grâce à un programme de dé-fiscalisation à destina-

tion des investisseurs. Le but est d'améliorer la qualité du parc immobilier et de répondre au besoin de logement. Informations : [www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

En 2019, Avon est principalement dans une phase d'initialisation des grands projets. Elle lance les diagnostics et les études, menées par des cabinets indépendants.

En 2020 et 2021, elle pourra entrer dans une phase opérationnelle.



**MAI 11 Cuisinez sain, cuisinez malin**

Samedi 11 mai de 10h à 17h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée libre



**MAI 11 Troc plantes par le Comité St Fiacre**

Samedi 11 mai de 9h à 14h  
Maison dans la Vallée  
Entrée libre

**MAI 18 Dalida, entre tragédie et conte de fées**

Comédie musicale  
Samedi 18 mai à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante



**MAI - JUIN 18/05 au 09/06 Exposition de peinture, de dessin et de photographie de Davy Surier**

du 18 mai au 9 juin  
Pavillon de l'Erable  
Entrée libre

**MAI 21 Repas festif « Fragrances »**

Mardi 21 mai à 12h  
Résidence autonomie Fontenelle, suivi d'une sortie au conservatoire des plantes à Milly-la-Forêt  
Sur inscription, prévoir 3€ de transport, entrée financée par la résidence

**MAI 23 Ciné-vallée « Le crime farpaît »**

Comédie de Alex de la Iglésia  
Jeudi 23 mai à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante

**MAI 24 Showtime par l'association avonnaise ALCAF**  
Vendredi 24 mai à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante

**MAI 24 Fête entre voisins**  
Vendredi 24 mai  
Prêt de matériel par la Ville. Formulaire disponible sur [www.avon77.com](http://www.avon77.com) et à la Maison dans la Vallée

**MAI 25 « Classical meets jazz »**  
Samedi 25 mai à 20h30  
Duo de pianistes de renom, Tal Zilber et Eyrans Katsenelenbogen  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante



**MAI 31 Rien à dire par Léandre Ribeira**  
Humour  
Vendredi 31 mai à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante

**JUIN 01 Journée portes ouvertes du SMITOM-LOMBRIC**  
Spéciale compostage  
Samedi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 17h  
À Réau  
Entrée libre

**JUIN 02 La fête des Justes**  
Dimanche 2 juin  
Entrée libre  
Voir P.8

**JUIN 04 Berlin 33, histoire d'un allemand**  
Théâtre  
Dans le cadre de la fête des Justes  
Mardi 4 juin à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante

**JUIN du 07 au 09 Festival de l'Art de l'Art**  
du vendredi 7 juin au dimanche 9 juin  
Entrée libre  
Voir P.8

**JUIN 08 Festival du Vélo**  
Samedi 8 juin  
Maison dans la Vallée  
Voir P.8



**JUIN 08 Repair Café**  
Samedi 8 juin de 14h à 18h  
Maison dans la Vallée  
Entrée libre

**JUIN 14 et 15 Gala de danse par l'association avonnaise Et Vie Danse**  
Vendredi 14 et samedi 15 juin à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante

**JUIN 18 Réunion du Conseil municipal**  
Mardi 18 juin à 20h30  
Hôtel de Ville

**JUIN 20 Ciné-vallée**  
Jeudi 20 juin à 20h30  
Maison dans la Vallée  
Entrée payante

**JUIN 21 Fête de l'été de la résidence autonomie Fontenelle**  
Vendredi 21 Juin à 12h15  
barbecue sur place (rés. au 01 60 74 93 00) suivi d'un thé dansant de 15h à 17h.  
Maison dans la Vallée  
Sur inscription au CCAS

**JUIN 21 au 23 Fête de la St-Pierre**  
du vendredi 21 au dimanche 23 juin  
Entrée libre  
Voir P.8

**CONTACTS**  
**Maison dans la Vallée**  
01 60 74 91 30  
**Pavillon de l'Erable**  
01 60 74 80 58  
**Mairie**  
01 60 71 20 00  
**CCAS**  
01 60 71 51 00

## Conseils de quartiers

**FOUGÈRES/ VALVINS**  
Lundi 6 mai à 20h  
Salle polyvalente des Terrasses

**BUTTE MONTCEAU**  
Lundi 13 mai à 20h30  
Pavillon de l'Erable (Rez-de-jardin)

**HAUTE BERCELLE / GARE**  
Mercredi 15 mai à 20h30  
MDLV (Salle cheminée)

**CHANGIS / VALLÉE**  
Lundi 20 mai à 20h30  
Pavillon de l'Erable (Rez-de-jardin)

**VIEIL AVON/ GAMBETTA**  
Mercredi 22 mai à 20h30  
MDLV (Salle cheminée)

**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES CONSEILS DE QUARTIERS**  
Vendredi 28 juin à partir de 19h30  
MDLV

## carnet

### Naissances

#### février

Nayah DOS SANTOS ALMEIDA le 14  
Jarod ROBERT le 16  
Issam BENABOURA le 19  
Antonin DUBLANCHET le 19  
Amal ISSA le 19  
Karel RENAUD le 19  
Zoé GRIMAUD le 24  
Lisa BRUN le 26  
Miya JOURANDON BELLEC le 28  
Luna SERRANO le 28

#### mars

Ilyan SAID CADO le 1<sup>er</sup>  
Kaélia IGUENANE le 06  
Maël IGUENANE le 06  
Charlotte RICHE le 07  
Samuel MATUASILUA MUNDULI le 08  
Sohaybe ZEBAIR le 08  
Hanna EL GUANDAOUI le 10  
Lison RENARD-AUTRÉAU le 19  
Eliora ATTIE le 21  
Ella FLAMAND le 23  
Olaf JANKOWSKI le 25  
Elisa CATRINESCU le 26  
Flora RAMOS le 26  
Idris THALLBI le 27  
Yassine BEN KHEMIS le 30

### Mariages

#### mars

Hamza MOUSSAOUI et Yamina MEKKAOUI le 16

### Décès

#### février

Robert PARRINELLO le 16  
Gabriele STEFANI le 16  
Roger VALLAUD le 21  
Liliane POURBAIX le 18  
Anny ROBILLARD (LAUREAU) le 25  
Roger COUPARD le 24

#### mars

Florence CHAMPEAU le 08  
Georgette LUTHEREAU épouse PRICE le 10  
Jacques GUILLOD le 19  
Annie BELLOY épouse KNECHT le 20  
Sylvaine CLOUSEAU veuve GARNIER le 23  
Jean JUQUIN le 26  
Claude BINOIS le 29  
Alain BARRAUD le 31



Directeur de la publication : Marie-Charlotte Nouhaud  
Imprimeur : Imprimerie Grenier  
Rédaction et mise en page : Service communication  
Distribution : Association La Rose des Vents  
Crédits photos : Ville d'Avon, artistes de la saison culturelle, ANFA Aviron JFL, Bernard Béthune.  
Tirage : 8 000 exemplaires. La reproduction même partielle de ce document est interdite sans accord préalable.  
Les textes contenus dans la page « Tribunes libres » n'engagent que les auteurs.





## Cuisinez sain, cuisinez malin : 11 mai

La 2<sup>e</sup> édition du festival culinaire aura lieu à la Maison dans la Vallée de 10h à 17h30.



restauration avec l'UTEC, le monde des abeilles avec un apiculteur, méthodes anti-gaspillage avec le SMICTOM, présentation du circuit court avec une AMAP, animation sur le thé avec les Douces Sœurs etc.).

Des ateliers seront proposés et destinés à tous publics : pâtisserie en duo enfant/parent, santé plaisir spécial hommes, composer sa lunch box, etc. Les places étant limitées, les inscriptions préalables sont obligatoires. Et toute la journée, des stands vous présenteront des savoir-faire variés :

Une randonnée vélo sera parallèlement organisée par La Vie à Vélo. Le départ se fera à 14h de la MDLV et un goûter spécial sportifs sera préparé et servi au retour par l'association Couleurs Terrasses.

Inscriptions à environnement@avon77.com et programme complet sur www.avon77.com et l'application mobile Ville d'Avon.

## Festival de l'histoire de l'art : du 7 au 9 juin

Pour la 9<sup>e</sup> édition, le programme s'articulera autour de deux thèmes : les pays nordiques et le peuple. Entrée libre.

**Cinéma de plein air au parc de Bel Ebat à 22h30 :** 10h - 19h. Du 3 au 6 juin : 14h-18h.

- le 7 juin « Balada triste » de Alex de la Iglesia. Drame/comédie, 2010.

- le 8 juin « Woman at war » de Benedikt Erlingsson. Drame/comédie, 2018. Restauration sur place.

**- au Pavillon de l'Erable :** peintures, dessins et photographies de Davy Surier du 18 mai au 9 juin. Mercredi de 15h à 19h, samedi et dimanche de 14h30 à 19h.

### Expositions :

- au Manoir de Bel Ebat : « Peuple en marche, Peuple enfermé ».

Les 1 et 2, 7 au 9 juin :

**Concerts du groupe Friday IPA :** les 7 et 8 juin, au parc de Bel Ebat à 20h30. Restauration sur place.

## Festival du vélo : le 8 juin

La ville proposera des animations aux cyclistes amateurs, aux sportifs, et à tous les curieux.



L'évènement aura lieu de 10h à 17h à la Maison dans la Vallée dans le cadre de l'année dédiée à la bicyclette en partenariat avec la Vie à Vélo.

### Au programme :

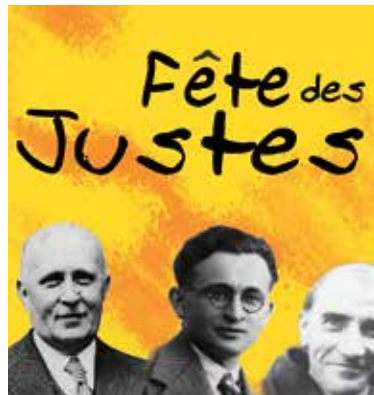
- bourse aux vélos avec un dépôt des vélos le vendredi

de 15h à 20h à la MDLV, - stand de marquage des vélos, - vélociste de la région et vente de matériel, - conseils et astuces, - vélo école.

Et d'autres surprises... Informations : 01 60 71 21 72

## Fête des Justes : du 2 au 10 juin

La Ville rend hommage aux déportés ayant protégé des enfants juifs pendant la 2<sup>de</sup> Guerre mondiale.



**Voici le programme,** organisé par la ville d'Avon, l'AFMD, l'ACIFA, la communauté des Carmes et Notes solidaires :

### Dimanche 2 juin

#### 11h15 - 12h15 :

Église Saint-Pierre : messe anniversaire de la mort du Père Jacques.

#### 12h40 :

Cimetière des Carmes : dévoilement de plaques, suivi d'un intermède musical.

#### 13h15 - 14h15 :

Dans le jardin du Couvent, verre de l'amitié et pique-nique (tiré du sac).

#### 14h30 - 16h :

Projection-débat. « Opa » [Grand-Père] : Histoire d'Edmond Richemond (Avonnais de 1950 à 1967), enfant juif caché de 1942 à 1943, passé en Suisse ; suivie d'un débat avec Edmond Richemond et le réalisateur, Simon Maller, son petit-fils. Maison dans la Vallée (MDLV).

#### 16h - 17h :

Table ronde. « De l'histoire de quelques Avonnais : Résistants, Juifs, Justes parmi les Nations, avec

Maryvonne Braunschweig et Alexis Neviasky. MDLV.

#### 17h30-18h30 :

Concert par le groupe musical NoteSolidaires (musique chrétienne et juive). MDLV.

### Dans le cadre de la fête des justes :

#### Du 24 mai au 10 juin :

Exposition de l'AFMD « Lutetia, le retour des déportés ». MDLV.

#### Mardi 4 juin à 20h30

Théâtre : « Berlin 33 - Histoire d'un Allemand » à la MDLV.

Informations : 01 60 74 91 30



## Fête de la Saint-Pierre : du 21 au 23 juin

La fête de la musique s'invite à la Saint-Pierre. Profitez en famille des animations festives de ce week-end.



**21, 22 et 23 juin :** Fête foraine-Square Jacques Durand.

**Samedi 22 juin :** parc de Bel Ebat.

**Scène ouverte aux musiciens amateurs de 17h à 20h**

Vous voulez jouer ?

Rendez-vous dès à présent à l'accueil de la Maison dans la Vallée pour candidater.

Informations au 01 60 74 91 30.

**Concerts à partir de 20h :** « The Voice » avec Quentin Goncalves, Myriam Abel et Bruno Moneroe.

« The Flying Padovani », avec Henry Padovani (il fonda le groupe Police avec

Sting et Stewart Coppeland puis rejoignit ensuite le mouvement Punk et fonda les « Flying Padovani ». Il fut également manager, compositeur de musique de films, et donna de nombreux concerts avec son groupe et en solo.)

**Feu d'artifice à 23h.**

**Dimanche 23 juin :** place Carnot.

**3e Course de caisse à savon de 10h à 18h :**

Organisé par la Table Ronde Française de Fontainebleau, cet événement rassemblera les curieux et les pilotes de ces drôles de bolides non motorisés !

La course aura lieu dans la rue R. Dumoncel et se terminera place Carnot où un village d'animations proposera des activités pour les enfants et une buvette. Informations à tr162fontainebleau@gmail.com et au 07 82 81 51 36.



#### Gratifieria de 10h à 17h :

Les conseils de quartier d'Avon tiendront une gratifieria. Il s'agit d'une foire gratuite. Des objets ne vous sont plus utiles mais ils sont en bon état et susceptibles d'intéresser une autre personne ? Apportez-les et repartez (ou non) avec un autre objet dont vous avez besoin. Dépôt des objets sur place de 9h à 12h.